

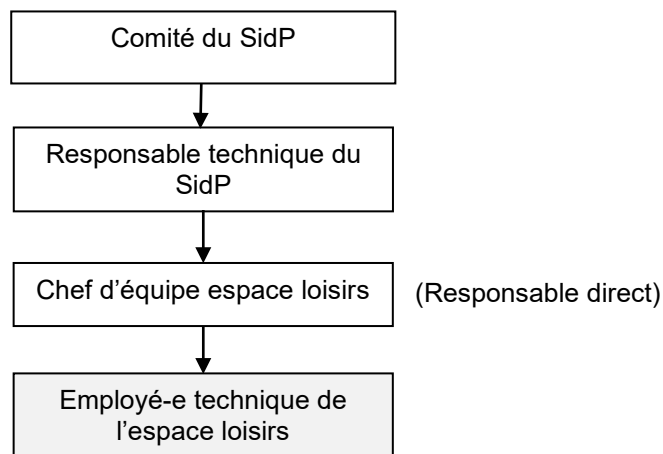


Description de poste

1. Identification

Intitulé de la fonction :	employé technique de l'espace loisirs
Classification de la fonction :	Fonction de référence : Voyer communal (V2-V3) Classes : 7 à 8
Service :	Syndicat intercommunal du district de Porrentruy
Secteur :	Espace-Loisirs : patinoire et piscine en plein air
Occupation :	80 % à 100 %
Date de rédaction :	janvier 2022

2. Structure des rapports



Personnel subordonné :	néant
Suppléant :	équipe espace loisirs par tournus coordonné et planifié
Suppléance :	équipe espace loisirs par tournus coordonné et planifié

3. Mission générale

- Exécuter les directives qu'il reçoit de son supérieur hiérarchique, collaborer étroitement avec lui
- Assurer la bonne exécution des tâches confiées
- Entretenir des contacts étroits avec le chef d'équipe
- Gestion des alarmes techniques et sécuritaires en continu (24h/24h) par tournus
- Veiller à assurer la sécurité du personnel sur les lieux de travail
- Faciliter, améliorer le travail, diffuser l'information nécessaire



4. Responsabilités et activités principales

- 4.1 Assurer un parfait entretien courant des installations de l'espace loisirs (piscine, patinoire et alentours des installations du chemin des Bains)
Assurer le fonctionnement général des installations, leur ouverture, exploitation, entretien, hivernage
Assurer le nettoyage général des installations
Entretien et nettoyer les espaces verts, plantations
Assurer les installations dans un parfait état de sécurité du public
- Au titre de cette mission d'entretien, veiller à la sécurité des installations, et le cas échéant baliser et informer pour assurer la sécurité des usagers
- 4.2 Assurer le fonctionnement des installations : gardiennage et surveillance (notamment des bassins et des baigneurs de la piscine, ainsi que de la patinoire), perception des frais d'entrée, de place, tenue de caisse...
- 4.3 Assurer le suivi des consommations de fluides des installations sur les tableaux de bord fournis
- 4.4 Assurer le volet technique opérationnel des manifestations expressément autorisées par le SidP dans les installations, pour les prestations assurées le cas échéant par le SidP
- 4.5 Assurer toute tâche de logistique, déménagement, transport...
- 4.6 Veiller au bon état des lieux et du matériel mis à la disposition du service et être garant de leur sécurité. Signaler toute défectuosité à son supérieur direct et/ou au responsable technique du SidP
Veiller au bon entretien du matériel confié, respecter les calendriers d'entretien, l'expertise régulière des véhicules, l'état de conformité et sécurité des matériels roulants
Faire assurer le suivi du matériel roulant et matériel
- 4.7 Assurer toute tâche demandée par la hiérarchie
- 4.8 Etre garant de l'image du service et du SidP
- 4.9 Etre force de proposition permanente pour l'amélioration de l'efficacité, de la qualité et du coût des prestations attendues et rendues. Respecter les procédures internes

5. Droit de signature et compétences financières

Signature individuelle

- 5.1 Courrier : bordereau d'envoi de pièces, correspondances de routine n'engageant ni le service ni le SidP et sous la signature du secteur concerné

Signature collective

Néant



6. Qualité, environnement et sécurité

- Intégrer les mesures de sécurité spécifiques à la fonction (évaluation des risques) :
 1. travail régulier en milieu humide et/ou froid
 2. manipulations de produits chimiques corrosifs et toxiques
 3. conduite de longue durée de véhicules et engins, parfois dans des situations demandant une attention soutenue
 4. porter les équipements de protection individuels mis à disposition par le SidP, en solliciter de nouveaux ou de remplacement si nécessaire

- Veiller au respect des réglementations et pratiques d'hygiène et de sécurité par le personnel placé sous sa responsabilité, le personnel du service côtoyé, les chantiers confiés.

7. Compétences attendues

Formation de base :

- Idéalement CFC d'électricien, installateur sanitaire, mécanicien, agent d'exploitation ou éventuellement autre CFC technique en lien avec le bâtiment.
- Brevet de sauvetage Pool Pro (ou bonne pratique sportive et de natation permettant d'obtenir le diplôme requis).
- Formation aux premiers secours, brevet BLS/AED (ou être apte à l'obtenir)
- Idéalement cours et pratique de maître de glace.

Expérience professionnelle :

Idéalement être au bénéfice d'une expérience d'entretien d'installations techniques dans un ou plusieurs domaines concernés

Connaissances spécifiques, capacités professionnelles liées à la fonction (capacité à) :

Esprit pratique et aptitudes manuelles
Droit et normes techniques dans le secteur de compétence
Pratique de l'outil informatique et des suites logicielles de bureautique

Formation aux premiers secours

Compétences relationnelles, aptitudes et qualités personnelles (savoir être) :

Apte à :

Respecter les consignes
Suivre un plan d'entretien
Travailler en équipe et en coopération avec les autres secteurs du service, les utilisateurs...
Rendre compte à sa hiérarchie

Qualités personnelles attendues :

Grande capacité d'écoute, notamment des utilisateurs
Esprit d'équipe
Soin et application dans la réalisation de son travail, esprit pratique
Organisé
Discrétion et réserve
Aisance relationnelle



Autonomie et sens des responsabilités
Diplomatie
Force de proposition
Strict respect du secret professionnel

8. Exigences

- Permis de conduire
- Capacité de conduite d'engins spéciaux (nacelle, surfaceuse, chariot élévateur...), et être prêt à obtenir les permis requis.
- Participation à la continuité opérationnelle du service (activité du service 7j/7, WE et certains jours fériés compris)
- Spécificités horaires : horaires variables, travail de WE par tournus programmé et ponctuellement de nuit
- Peut être mobilisé en urgence de jour comme de nuit pour le bon fonctionnement des installations techniques de la patinoire et de la piscine (gestion des alarmes 24h/24h par tournus)
- Programmation des congés et absences coordonnée au sein de l'équipe, sur la base de souhaits exprimés en tout début de chaque année
- Congés estivaux limités du fait du fonctionnement simultané de deux installations

9. Contrôle de la fonction

- Respect des consignes
- Qualité du travail fourni
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Comportement
- ...

La notion de contrôle permet de fixer la règle du jeu et de préciser le champ d'application de celui-ci. Les éléments à contrôler seront précisés lors de l'entretien annuel d'évaluation en fonction des objectifs fixés et des missions spécifiées.

10. Signature

Par sa signature, l'employé-e atteste avoir pris connaissance de la présente description de poste.

A Porrentruy, le

Titulaire

Responsable technique SidP